



COMITÉ  
DÉPARTEMENTAL  
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES



# PLAN DE DEVELOPPEMENT DEPARTEMENTAL

## 2011/2013



Maison des Sports  
Rue Duguay Trouin – 66000 PERPIGNAN  
Tél. – Fax : 04 68 35 48 38

<http://pyreneesorientales.ffnatation.fr> - e-mail : [cdnatation.66@dbmail.com](mailto:cdnatation.66@dbmail.com)





## Préambule :

Ce projet de plan départemental de développement a été préparé en conformité avec :  
Le plan de développement fédéral adopté en Assemblée Générale Fédérale  
Le plan de développement régional adopté en Assemblée Générale Régionale  
Le parcours de l'excellence sportive 2010/2013 mis en place par la FFN  
Les articles 1 et 2 des statuts du Comité Départemental de Natation des Pyrénées Orientales.

### Objectifs de développement :

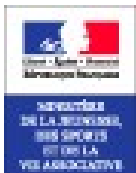
Prenant en compte ces règles, le Comité Départemental définit en conformité avec la Fédération, la Région, les axes de développement de la natation départementale avec pour objectifs :

- La mise en œuvre et le développement de la pluridisciplinarité
- La mise en place d'un programme sportif, performant dans le cadre fédéral, régional et départemental
- La mise en œuvre des pratiques compétitives, permettant l'accès aux échelons départementaux, régionaux, nationaux favorisant ainsi l'émergence d'une élite régionale.
- Le développement de la formation en relation avec l'ERFAN
- L'ouverture aux nouvelles activités fédérales de pratiques non compétitives telles que « Nagez-Forme- Santé », l'activité 0/6 ans, la natation et la maternité, et d'autres activités fédérales à naître.
- La consolidation des relations avec les collectivités territoriales et les clubs pour un développement harmonieux des pratiques.

## LA STRATEGIE :

Dans le cadre du projet de développement fédéral et régional, le Comité Départemental est un centre de ressources ayant pour but de soutenir et d'aider les clubs dans l'application locale des orientations de la politique de développement fédéral décliné par la Région et le Département.

Il se compose d'un Comité Directeur élu en Assemblée Générale et de commissions qui doivent mettre en œuvre l'ensemble des actions inscrites dans le projet des grandes orientations compatibles avec les actions du PROGRAMME SPORT DE LA LOLF (Loi Organique Relative aux Lois de Finances) à savoir :



- Le développement de la pratique des APS pour le plus grand nombre
- La création des conditions du Rayonnement du Département dans les compétitions de tous niveaux
- La promotion de la protection de la santé par la pratique physique, sportive et de la protection des sportifs contre les risques
- Le développement de l'offre de service public de formation en toute cohérence économique et sociale

### **LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DEPARTEMENTAL**

Comme pour les plans fédéraux régionaux s'articule autour de 4 dynamiques

- La dynamique de performance :  
Offrir à tous la possibilité de satisfaire l'ambition d'atteindre leur meilleur niveau
- La dynamique de formation :  
Acquérir et valider des compétences au service du développement des disciplines
- La dynamique de « cohésion » :  
Labelliser et mutualiser les structures pour une meilleure lisibilité des offres
- La dynamique de « service » :  
Affirmer le caractère pluridisciplinaire de notre fédération par le développement de toutes nos activités et plus particulièrement d'un secteur SANTE, BIEN ETRE et d'EVEIL

### **LA DYNAMIQUE DE PERFORMANCE**

C'est pour le Comité Départemental en harmonie avec le Comité Régional :

- De soutenir l'engagement des clubs dans un développement des pratiques compétitives
- De permettre à chaque licencié de s'exprimer dans notre discipline quel que soit son âge et sa discipline

Afin de suivre les programmes définis par la Fédération dans le « parcours de l'Excellence sportive » qui confie aux départements plus particulièrement la gestion des catégories AVENIR, POUSSIN, BENJAMIN

- Un programme d'initiation pour les jeunes qui sortent de l'ENF, titulaires du « pass-compétition »
- Un programme d'acquisition permettant d'intégrer les fondamentaux
- Un programme de développement des talents en respectant l'évolution individuelle
- Un programme de formation pour atteindre le plus haut niveau possible

### **LA DYNAMIQUE DE FORMATION**

C'est développer : la formation par l'intermédiaire de l'Ecole régionale des Formations des Activités Aquatiques dans toutes les activités proposées dans toutes les disciplines de la FFN :

- Les formations fédérales (de l'assistant club au BFS)
- Les formations d'officiels, juges et arbitres
- Les formations des cadres fédéraux
- Les formations des dirigeants

### **LA DYNAMIQUE DE COHESION**

Le Comité Départemental, conformément aux statuts fédéraux, renforce le relationnel en se dotant d'une commission de communication pour réfléchir à des orientations qui permettent de mieux travailler ensemble.

Ses missions sont diversifiées et non cloisonnées

- Labellisation
- Moyens de communication
- Relation avec l'Education Nationale, l'université, les pouvoirs publics, la presse....

### **LA DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT ET SERVICE**

C'est la mise en place d'une concertation renforcée avec le Comité Régional au service des licenciés. Le Comité départemental met au service des adhérents des prestations et des moyens qui leur permettent de s'identifier au sein d'un ensemble territorial solidaire pour un développement équitable de tous les secteurs d'activité de la FFN comprenant :

- Un sport athlétique de confrontation : la natation course
- Un sport collectif : le water polo
- Un sport acrobatique : le plongeon
- Un sport d'expression : la natation synchronisée
- Un sport de pleine nature : l'eau libre
- Un sport de pratique estivale : la natation estivale
- Un sport et pratique sport- forme – santé : les activités d'éveil, découvertes aquatiques, aquaform, remise en forme et loisirs aquatiques

L'ensemble de ces dynamiques est encadré et initié sous surveillance de la commission médicale régionale qui prévient les dangers encourus (dopage), forme et conseille, et permet d'animer un nouveau secteur « Natation pour Tous »

### **NATATION POUR TOUS (SANTE, BIEN ETRE ET EVEIL)**

La FFN a depuis sa création en 1920, une « mission de service public » mais surtout est reconnue « d'utilité publique » (par décret du 7 juillet 1932 et du 9 mars 2005) en égard aux activités qu'elle propose.

« Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent également à la santé, leur promotion et leur développement sont d'intérêt général »

« Les fédérations sportives agréées participent à la mise en œuvre des missions de service public relatives au développement et à la démocratisation des activités physiques et sportives »

Article 1<sup>er</sup> de la loi sur le sport du 6 juillet 2000 modifié par la loi du 1<sup>er</sup> août 2003

C'est dans ce cadre en 2007, que la FFN a initié la mise en place de section de « bien être » (aquaform), d'éveil (les 0-6 ans, bébés nageurs) et de Nager Forme Santé à travers sa politique de développement.

Le Comité Départemental de Natation sous le contrôle du comité Régional de natation Languedoc Roussillon projette de mettre en place cette action dès 2011 afin de répondre au mieux aux attentes, en terme de santé publique, dans une démarche au service du développement durable.

## **LES OBJECTIFS A MOYEN TERME POUR LE DEVELOPPEMENT**

- sensibiliser les élus locaux à la nécessité et à l'intérêt d'aider et de favoriser le développement des clubs de la Fédération Française de Natation, seuls garants d'un service de qualité auprès des populations sur le plan sportif, sur le plan santé, contribuant à lutter notamment contre l'obésité et les maladies cardio-vasculaires.

- travailler à la création de nouveaux clubs avec comme slogan « une piscine = un club »

- former ses cadres, ses officiels, ses dirigeants
- mettre en place un programme de compétitions des groupes Avenir, Poussin et Benjamin permettant de préparer ces jeunes éléments à intégrer les Pôles d'Excellence sportive que sont Canet, St Estève, Font-Romeu en natation sportive et Saint-Cyprien en natation synchronisée.



## COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION

### **Pôle : Accession niveau International**

- Font-Romeu (Pôle France, Pôle Espoir)
- Canet en Roussillon (Canet 66 Natation)

### **Pôle : Accession niveau national**

- St Cyprien ( CN Saint-Cyprien)
- St Estève (CNS St Estève)
- Font-Romeu (CN Font-Romeu Cerdagne)

### **Pôle : Formation**

- St Cyprien (Aqua Sport)
- Perpignan (Synchro 66)
- Céret (CN Céretan)

